



## 15ème législature

<b>Question N° : 303</b>	De <b>M. Cédric Roussel</b> ( La République en Marche - Alpes-Maritimes )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Lien entre outil numérique et apprentissage de l'écriture	<b>Analyse</b> > Lien entre outil numérique et apprentissage de l'écriture.
Question publiée au JO le : <b>08/05/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>16/05/2018</b> page : <b>3762</b>		

### Texte de la question

M. Cédric Roussel interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le lien entre outil numérique et apprentissage de l'écriture. M. le ministre a placé au centre de ses attentions en ce qui concerne l'apprentissage des enfants, les composantes suivantes : savoir lire, écrire, compter et respecter autrui. La société mène chaque jour un peu plus à devoir considérer la place grandissante du numérique dans les actions du quotidien. L'école ne peut y échapper et les enfants doivent dès leur plus jeune âge en connaître l'utilisation et les vertus. Plusieurs associations et citoyens ont fait remonter que l'outil numérique présente, dans beaucoup de cas, des qualités non négligeables dans la formation ou la remise à niveau de jeunes personnes en ce qui concerne l'écriture. Le lien entre le numérique et l'éducation n'est plus à démontrer mais plutôt à mettre en œuvre sur le terrain dès à présent. Tantôt ludique, tantôt pratique, il ne fait nul doute de son utilité et de sa future place centrale dans l'instruction. C'est pourquoi cette matérialisation de ces ambitions soulève une question centrale. Les lacunes observées sur l'ensemble du territoire national mettent en exergue que des élèves de même lycée présentent des disparités importantes quant aux insuffisances relevées quant à la maîtrise de la langue française. Cet outil numérique devra donc s'adapter à ces disparités pour pouvoir devenir un outil fonctionnel à part entière. Dès lors, il lui demande quelle est la méthode choisie par le ministère pour appréhender cette nouvelle étape dans l'école du numérique de demain.

### Texte de la réponse

#### OUTIL NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGE DE L'ÉCRITURE

**M. le président.** La parole est à M. Cédric Roussel, pour exposer sa question, n° 303, relative à l'outil numérique et à l'apprentissage de l'écriture.

**M. Cédric Roussel.** Monsieur le ministre de l'éducation nationale, l'école est le lieu de l'apprentissage et vous prônez à juste titre l'acquisition en son sein des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui.

En même temps, notre société nous conduit chaque jour un peu plus à considérer la place grandissante du numérique dans nos actions au quotidien. L'école ne peut y échapper et les enfants doivent, dès leur plus jeune âge, en connaître l'utilisation et les vertus.



Plusieurs associations et citoyens ont témoigné du fait que l'outil numérique présente, dans beaucoup de cas, des avantages non négligeables pour la formation ou la remise à niveau de jeunes personnes en matière d'écriture.

Le lien entre le numérique et l'éducation n'est plus à démontrer ; il est bien plutôt à mettre en œuvre sur le terrain, et ce dès à présent. L'utilité du numérique, tantôt ludique, tantôt pratique, et la place centrale qu'il occupera à l'avenir dans l'instruction ne font aucun doute.

Cette matérialisation de nos ambitions soulève une question essentielle. Les lacunes observées sur l'ensemble du territoire national montrent qu'il existe entre les élèves d'un même lycée d'importantes disparités quant à la maîtrise de la langue française. L'outil numérique devra s'adapter à ces disparités pour devenir pleinement fonctionnel. Dès lors, quelle est la méthode choisie par le ministère pour appréhender cette nouvelle étape dans l'école du numérique de demain ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre de l'éducation nationale*. Merci, monsieur le député, de votre question, qui se situe à la croisée de deux des enjeux les plus importants pour l'éducation nationale comme pour tout système éducatif : d'une part, la consolidation des savoirs fondamentaux – lire, écrire, compter et respecter autrui, dont je fais, vous l'avez rappelé, le cœur de ma politique – et d'autre part le numérique, cœur de la révolution que nous sommes en train de vivre, dont les conséquences sur les métiers de demain et, tout simplement, sur nos vies exigent que nos élèves y soient adaptés.

Vous l'avez dit, les outils numériques peuvent être mis au service de l'acquisition des savoirs fondamentaux. Le terme que j'utilise en permanence pour aborder cette question est celui de discernement. Nous le savons bien, en effet : dans ce domaine comme dans les autres, les outils numériques peuvent apporter le meilleur et le pire, selon la façon dont ils sont utilisés.

Je commencerai donc par les préventions, pour en venir ensuite à notre action.

Il nous faut être attentifs au fait que, selon de plus en plus d'études, l'addiction aux écrans peut être très négative pour les enfants, notamment entre zéro et sept ans. Nous devons délivrer en permanence ce message de santé publique, qui implique non pas l'absence de numérique avant sept ans, mais une présence très raisonnée de ces outils et la primauté de ceux qui, parmi eux, ne comportent pas d'écran. Car le numérique, ce ne sont pas seulement des écrans : ce sont aussi des robots et tout un ensemble d'interactions qui ne sont pas néfastes quand elles ne présentent pas ce risque d'addiction aux écrans.

En outre, il convient de tenir compte de certaines spécificités des savoirs fondamentaux, qui requièrent une approche assez classique. Je pense notamment à l'écriture, à la graphie à laquelle nous devons entraîner nos élèves : nous ne devons pas substituer le clavier à la graphie, mais faire en sorte que les deux coexistent.

Ces préventions étant rappelées, les technologies numériques comportent évidemment de très grands atouts pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. Sur ces questions, je souhaite positionner le ministère de l'éducation nationale à l'avant-garde nationale, et même mondiale. Nous ouvrirons d'ailleurs très prochainement un Lab de l'éducation nationale à cette fin.

Le lien entre l'outil numérique et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est pris en considération dans plusieurs dispositifs, par exemple à l'intention des élèves porteurs de troubles « dys » – je songe au dispositif Edu-up. En ce moment même, le professeur Stanislas Dehaene conduit dans l'académie de Poitiers des expériences avec des tablettes, pour aider à la conscience phonologique des élèves.



Plusieurs actions sont aussi en cours dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir, au titre des projets e-FRAN : elles sont déployées dans des écoles et des établissements scolaires pour expérimenter et évaluer les apports du numérique à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. C'est le cas de Fluence, dans l'académie de Grenoble, et de TAO, dans les académies de Créteil, Grenoble et Poitiers.

Enfin, les banques de ressources numériques éducatives mises de manière grandissante à la disposition des professeurs associent des contenus et des outils numériques.

L'usage avec discernement des outils numériques est très important. Il s'inscrit dans la lignée des recommandations pédagogiques que je viens d'envoyer à l'ensemble des professeurs et des cadres de l'éducation nationale.

**M. le président.** La parole est à M. Cédric Roussel.

**M. Cédric Roussel.** Merci, monsieur le ministre, de ces éléments de réponse adaptés à l'air du temps, qui nous invite à concevoir une éducation à l'usage du numérique. Il s'agit non pas de stigmatiser l'outil, mais d'accompagner et d'optimiser son utilisation en y voyant une opportunité réelle pour l'apprentissage des enfants. À cet égard, je serai donc très attentif à la suite de vos différents travaux.